

Initiatives ministérielles

les produits génériques et qu'il abolisse rétroactivement l'attribution obligatoire de licences pour les produits génériques, à compter du 20 décembre 1991.

Par conséquent, notre gouvernement n'a pas choisi cette date à la suite d'une étude sérieuse; il a simplement adopté cette date d'effet rétroactif pour se plier aux exigences d'un lobby très très puissant. En fait, la lettre en question était, semble-t-il, écrite sur le ton du commandement, avec des mots comme «insister» et «doit».

Ce sont donc essentiellement ces sociétés qui ont dicté les règles et qui ont cherché à les faire adopter comme normes internationales.

Elles voulaient établir un précédent mondial, mais qui a servi de cobaye? Le Canada.

Nous ne savons même pas si les entreprises pharmaceutiques étrangères ont l'intention de transférer leur recherche biomédicale au Canada en échange de l'adoption du projet de loi C-91. Pourquoi ne l'avons-nous pas demandé?

Une adjointe spéciale du président Bush, Gail Wilensky, a affirmé que le Canada n'avait pas à s'inquiéter de posséder sa propre industrie de recherche biomédicale, il pouvait faire appel à celle des États-Unis. Voilà ce que cela veut dire, selon elle, être un petit pays voisin d'un pays gigantesque.

Quelle dérision et quelle arrogance. Et pourtant, ce gouvernement a choisi de se soumettre à cette dérision et de se rendre.

La rétroactivité abolirait environ deux douzaines de licences accordées à des produits génériques. Pis encore, si le projet de loi C-91 est adopté et inscrit dans l'Accord de libre-échange nord-américain, il sera virtuellement impossible de modifier cette loi par la suite.

Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que, à l'avenir, aucun gouvernement canadien ne pourra intervenir en faveur de sa population sans violer un accord commercial international. Plus grave, lorsque cela sera dans l'accord commercial international, le Parlement n'aura plus le droit souverain de permettre à des sociétés de produits génériques de fabriquer des équivalents meilleur marché pour les pauvres, les vieux ou les malades. Sommes-nous prêts, en tant que députés, à renoncer à nos droits?

Je demande à tous les députés, mais en particulier à ceux de la majorité qui semblent défendre la position du gouvernement, de reprendre leurs esprits. Ce projet de

loi est plus que de l'injustice, c'est plus que de l'arrogance, c'est plus qu'un manque de sensibilité, c'est plus qu'un manque de leadership et d'intégrité, c'est tout cela à la fois.

C'est comme si les Canadiens à faibles et moyens revenus ne comptaient plus. Il n'est pas surprenant que ces Canadiens soient tellement désabusés face à ce gouvernement.

Le projet de loi C-91 prouve que le gouvernement a perdu tout sens de la réalité vécue par les Canadiens. Alors qu'il parle de loyauté envers l'entreprise, il ne permet pas à certaines de fleurir. Le plus triste de tout cela, c'est que la vie au Canada est plus difficile que lorsque le gouvernement a pris le pouvoir en 1984. L'ironie, c'est que c'est un gouvernement qui avait promis la prospérité et nous présente ce projet de loi C-91 qui rendra la vie encore plus difficile aux Canadiens de demain.

Je vous prie, monsieur le Président, vous qui êtes l'autorité ultime de cette Chambre, vous qui êtes si persuasif, d'essayer de changer le point de vue du gouvernement. Pouvez-vous nous mentionner une procédure parlementaire que je pourrais proposer à mes électeurs et qui nous permettrait de changer le point de vue du gouvernement et de ses députés? Je ne connais qu'un moyen, et c'est de dissoudre la législature pour que la population puisse se prononcer. N'y a-t-il rien que vous puissiez faire, monsieur le Président, pour exaucer ce souhait des Canadiens?

Monsieur le Président, la seule chose ou presque que nous puissions faire rétroactivement, c'est regretter d'avoir élu ce gouvernement en 1984. On ne va pas nous dire que ce gouvernement ne voit pas les 1,6 million de chômeurs et les banques d'alimentation.

Puisque j'ai encore une minute, j'aimerais poser une question. Nous savons tous le désastre qu'a apporté le projet de loi C-22 et qu'apporte le projet de loi C-91, quatre ans plus tard. Est-ce là le cadeau de Noël que le gouvernement s'apprête à offrir aux Canadiens en cette période des fêtes? J'espère que sa conscience se réveillera.

• (1200)

L'hon. Robert E.J. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Monsieur le Président, je suis heureux de me joindre à mes collègues pour examiner aujourd'hui le projet de loi C-91, Loi modifiant la Loi sur les brevets.